

141.R.840

A1A A1A 68540

BL

N° 80

Sept. 2018



Le Train Historique du Centre-Val de Loire

Amicale des Anciens et Amis de la Traction à Vapeur

EDIT

Changement de programme !

Chers Adhérents de l'AAATV - Centre-Val de Loire, chers Donateurs,

Ceux qui parmi vous - et vous êtes nombreux - suivent de près les activités de notre Amicale, auront noté que cet été aura été celui des fortes décisions.

En premier lieu, nous avons souhaité inscrire notre Amicale dans le programme des **Journées européennes du Patrimoine** ; pour ce faire, nous avons développé des actions conjointes avec la SNCF qui célèbre cette année ses 80 ans, avec la Direction Régionale de l'Action Culturelle et avec le Musée des Transports de Pithiviers.

Nous sommes ainsi heureux de vous annoncer un programme d'exception pour le samedi 15 septembre 2018, à cheval sur les sites d'Orléans, de Pithiviers et de Neuville-aux-Bois, dont vous pourrez prendre connaissance plus en détail en page 3 de ce Bulletin.

Je me réjouis de vous retrouver nombreux en gare d'Orléans et sur nos circulations de cette journée !

Par ailleurs, il nous a fallu malheureusement reconnaître que deux de nos circulations n'ont pas totalement rencontré leur public.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
SAMEDI 15 SEPTEMBRE 2018



VISITE GRATUITE
de la locomotive
à vapeur 141 R 840
en gare d'Orléans
de 9h à 18h.

**CIRCULATION
EN TRAIN HISTORIQUE**
Orléans - Les Aubrais
Pithiviers
Neuville aux Bois



PIQUE-NIQUE
à Bellebat en
tramway à vapeur.

**Renseignements
et réservations**

www.141r840.com

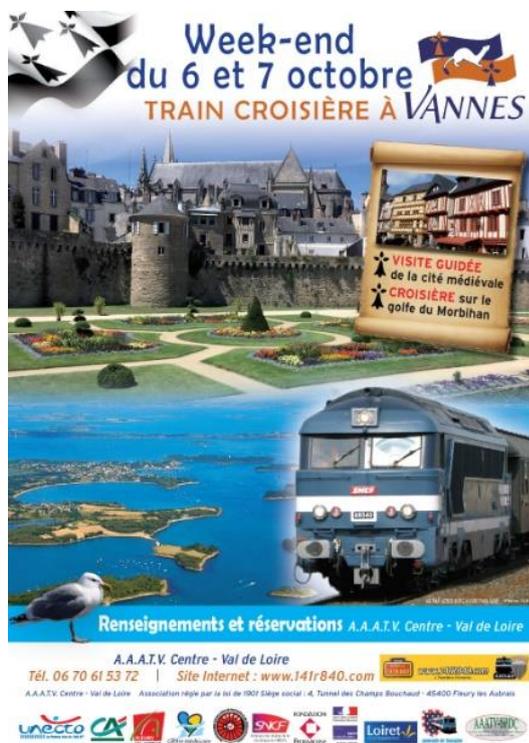
Tél. 06 70 61 53 72

du lundi au vendredi de 14h à 18h.



Le voyage vers Paris Austerlitz a été un indéniable succès pour les participants qui ont profité d'une visite en autocar des plus beaux sites de Paris et du diner-spectacle au Paradis Latin, à coup sûr un magnifique souvenir. Egalement, ce train offrait un retour « en train de nuit » sur les Aubrais après le spectacle parisien, un luxe impossible à réaliser en parcours ferroviaire classique.

Cependant, avec seulement 80 voyageurs inscrits, nous avons été en limite basse de rentabilité et ce voyage n'a pas permis de dégager une recette suffisante pour couvrir les frais de maintenance de la rame historique assurant le parcours.



Par ailleurs, le projet de train croisière annuel, prévu pour les 6-7 octobre prochains en direction de la Bretagne, – avec une visite privée de la ville historique de Vannes, une soirée au Casino et une croisière sur le golfe du Morbihan – n'avait pas rencontré un nombre de réservations suffisantes, à la fin juillet.

Nous avons donc été contraints de l'annuler pour préserver nos finances en renonçant à engager les importants frais de circulation et de

réservation des activités sur place, en face d'un nombre aléatoire de participants.

Face à ces situations, nous avons pris une série de décisions de nature à rendre notre offre plus attractive et à faciliter votre inscription anticipée :

En premier lieu, le Bureau a décidé d'anticiper largement la définition de nos circulations, afin que vous puissiez vous organiser à l'avance, nous faire part de vos suggestions et nous faire connaître vos intentions de participer. Ainsi, vous trouverez en page 4, le programme de nos 7 circulations pour l'année 2019. N'hésitez pas à prendre date et à nous faire part de vos intentions !

En second lieu, nous avons décidé de renforcer notre proximité avec vous, que ce soit en anticipant la mise en vente de nos voyages, en engageant la modernisation de notre site internet ou en maintenant notre standard téléphonique qui sera à votre écoute en période d'ouverture du lundi au vendredi, de 14h à 18h30 au 06.70.61.53.72.

De plus, nous avons repris l'envoi postal de nos Bulletins de liaison et Lettres d'information, malgré l'effort financier et humain que cette diffusion représente, afin de rester en contact avec ceux d'entre vous qui souhaitent nous lire, plutôt que d'aller sur notre site ou de recevoir des courriels.

Enfin et pour mieux vous faire connaître, nous avons également développé des coopérations avec les autorités en charge du développement touristique de notre belle région, notamment l'Agence de Développement et de Réservation Touristique du Loiret, mais aussi les acteurs locaux de l'Agglomération d'Orléans ou ceux de Pithiviers.

Je souhaite que ces améliorations répondent à vos attentes ; à très bientôt !

Jérôme Ansel
Président de l'AAATV Centre Val de Loire

Journée européenne du Patrimoine

Samedi 15 septembre 2018

En partenariat avec la SNCF à l'occasion de son 80^{ème} anniversaire, avec la Direction Régionale de l'Action Culturelle et avec le Musée des Transports de Pithiviers, l'AAATV-CVL a le plaisir de vous convier à partager son programme au titre de la Journée européenne du Patrimoine.

En gare d'ORLEANS, de 9h à 18h, l'AAATV Centre Val de Loire participera aux côtés de la SNCF à une **exposition de matériels ferroviaires**.

Elle vous présentera la locomotive à vapeur 141R840 sur laquelle d'importants travaux sont actuellement en cours dans le cadre de la requalification décennale de la chaudière.

Nos bénévoles vous feront découvrir cette locomotive et vous expliqueront les différents chantiers qui ont été menés par l'association ces dernières années.

A 10h, départ de notre rame historique en traction diesel pour une circulation **Orléans – les Aubrais – Pithiviers**

Samedi 15 septembre 2018
TRAIN HISTORIQUE
Journée Européenne du Patrimoine et pique-nique en famille
Orléans - Les Aubrais - Pithiviers
Départ 10h Retour 17h30

Tarif à partir de 12 € adultes et 6 € enfants

Renseignements et réservations
www.141r840.com
Tél. 06 70 61 53 72
du lundi au vendredi de 14h à 18h.

Possibilité de visiter le Musée des Transports de Pithiviers et de voyager à bord du petit train, tarif préférentiel.

Aire de pique-nique en famille au terminus du petit train à Bellebat avec présence d'un Foot-Truck.

LE BISTROT MOBILE



A la vitesse des trains d'antan, nous traverserons la forêt d'Orléans pour atteindre la gare de Pithiviers en empruntant cette ligne fermée au trafic voyageurs depuis 1969. Retour à Orléans vers 17h30 (tarif préférentiel à partir de 12€/pers., 6€ pour les enfants).

En gare de PITHIVIERS, une correspondance avec le **tramway à voie étroite et à vapeur** du Musée des Transports de Pithiviers sera assurée pour rejoindre le site de Bellebat, lieu propice au pique-nique, où un sympathique « Food Truck » vous proposera une restauration légère.

(tarif préférentiel train à vapeur et visite du Musée des Transports de Pithiviers : 5€).

Parallèlement, notre train historique proposera une navette aller-retour **Pithiviers-Neuville aux Bois-Pithiviers** (départ à 13h30 et retour à 15h30, tarif préférentiel 5€).

Renseignements et réservations sur notre site internet (www.141r840.com) et à notre standard du lundi au vendredi, de 14h à 18h30 au 06.70.61.53.72.

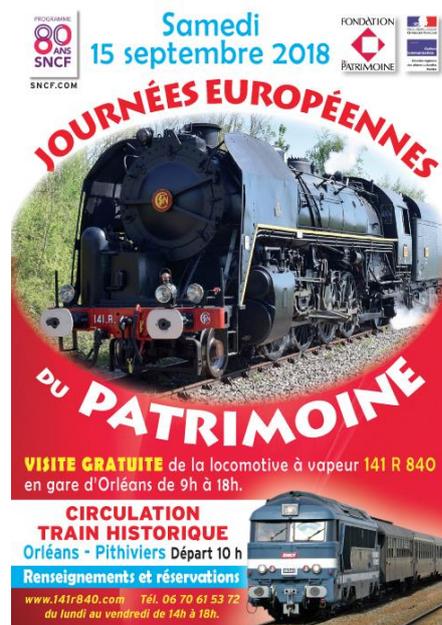
PROGRAMME 80 ANS SNCF
Samedi 15 septembre 2018
FONDATION PATRIMOINE

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

VISITE GRATUITE de la locomotive à vapeur 141 R 840 en gare d'Orléans de 9h à 18h.

CIRCULATION TRAIN HISTORIQUE
Orléans - Pithiviers Départ 10 h

Renseignements et réservations
www.141r840.com Tél. 06 70 61 53 72
du lundi au vendredi de 14h à 18h.



Notre programme de circulations 2019

...En 2019, prenons le train
avec AAATV-CVL



AVEC LA
141R840

JUIN
22



FESTRAIL DE MONTLUÇON

JUILLET
6



VERSAILLES
*Les grandes eaux
mariales*



SEPTEMBRE
7

BOURGES
Agglomération du Berry / Centre Historique
38ème
Fête des Marais



SEPTEMBRE
14

Journées
du patrimoine

PITHIVIERS



OCTOBRE
19 & 20



Direction **VANNES** pour
notre TRAIN CROISIERE



VILLE D'ART et d'HISTOIRE

DECEMBRE
14&15

TOURS le 14
PITHIVIERS le 15

TRAINS DU PÈRE NOËL



*Invitation
au voyage*



Programme prévisionnel non contractuel

Site Internet : www.141r840.com - Contact : mail@141r840.com

Comment se « fabrique » un train ?

Derrière le sympathique visage d'une amicale réunissant quelque 300 membres et capable de mobiliser près de 60 bénévoles pour entretenir et faire circuler ses trains, l'AAATV-CVL est, en fait, une véritable entreprise ferroviaire.

En effet, faisant circuler ses trains sur les voies du Réseau ferré national (RFN), notre association entretient et rénove son matériel avec des savoir-faire et des exigences de sécurité semblables à ceux de l'opérateur national. Pour ce faire, elle adhère au CUU-MFRP¹ et assure une traçabilité des procédures de maintenance conforme aux standards définis par les autorités de sûreté ferroviaire (EPSF). Par ailleurs, elle identifie des destinations, réserve des sillons, contracte avec des prestataires et prend des risques financiers comme n'importe quel voyageur.

Les travaux en atelier sur le matériel roulant sont assurés gratuitement par les compagnons bénévoles de l'AAATV-CVL ; cependant, certaines opérations doivent être réalisées par des entreprises spécialisées agréées ou des organismes certificateurs. Ces opérations s'appliquent à titres divers sur l'ensemble du matériel (locomotives, voitures et véhicules) ; à titre d'exemple, en 2017, les dépenses de certification (d'une durée d'un an) ont dépassé 11000 €. L'amortissement de la maintenance de nos matériels revient à 40€ par 100 kms pour un véhicule et 300€ par 100 kms pour une locomotive. Il convient de rappeler que nos circulations historiques comportent généralement une locomotive (diesel ou vapeur) et 9 véhicules (dont un fourgon-atelier).

La disponibilité et la sécurité du matériel étant acquises, **l'équipe organisatrice des voyages** va inventorier les destinations possibles et les activités d'agrément susceptibles d'être proposées à nos voyageurs ; des visites sur place sont réalisées pour juger de la qualité et négocier les prix.



Parallèlement, **l'équipe organisatrice des mouvements**, va entrer en relation avec la SNCF pour établir l'itinéraire, le plan et les contraintes de circulation (par exemple, dans le cas d'une circulation vapeur, les points de ravitaillement en eau de la 141R840), et demander les « sillons », c'est-à-dire l'autorisation de circuler sur le RFN sur la distance et l'itinéraire choisis.

La tarification du sillon est fonction des heures d'utilisation de la voie, de la nature du trafic sur l'itinéraire concerné et du nombre de régions SNCF traversées. Cette tarification inclut également la mise à disposition d'un pilote SNCF habilité sur la ou les lignes concernées ; son rôle n'est pas de conduire le train, mais d'assister en cabine les conducteurs de l'AAATV-CVL sur la connaissance de la ligne et de ses points singuliers. Sur un voyage du type « train croisière » de deux jours, le coût de la prestation SNCF peut atteindre plusieurs milliers d'€.

¹ Le Contrat Uniforme d'Utilisation des Matériels Roullants Ferroviaires Préservés (CUU-MRFP) est le contrat multilatéral liant les détenteurs de matériels ferroviaires historiques et les entreprises ferroviaires faisant rouler ces matériels sur les lignes du RFN. Le CUU fixe les objectifs, les méthodes, les indicateurs et les réglementations techniques de sécurité et d'interopérabilité applicables. Le CUU est corédigé par la SNCF et l'UNECTO (l'organisation représentative des associations détentrices de matériel roulant historique).



Tous ces paramètres ayant été fixés, reste à prévoir l'avitaillement du train, dont le poste principal est **le carburant de la locomotive** : eau et fioul lourd pour la 141R840 ; fioul léger pour le 68540 et les auxiliaires : fourgon chaudière et générateur électrique de la rame². Ce carburant doit être calculé non seulement en fonction du voyage concerné, mais également des périodes de préparation du train (allumage et chauffe de la locomotive à vapeur, notamment) et des périodes de garage pendant l'excursion. La 141R840 consomme environ 1,7 m³ par 100 km de fioul lourd en circulation

et un forfait de 2 m³ pour l'allumage et 1 jour de veille ; le 68540 consomme 250 l. par 100 km en circulation plus un forfait de 300 l. pour l'allumage et les manœuvres. Ainsi, un voyage du 21 juillet Les Aubrais – Paris Austerlitz (300 km) revient en carburant à près de 1000€ en traction diesel ; il serait à plus de 4800€ en traction vapeur.

La mise en place technique intervient au minimum trois mois et souvent plus avant la date de départ.

En effet, la réservation du sillon doit être demandée au plus tard 3 mois à l'avance, tandis que les prestations culturelles et hôtelières font l'objet d'acomptes (généralement de 50%) à verser environ deux mois avant le départ, sans possibilité de remboursement en cas d'annulation. Et ce n'est que lorsque la faisabilité technique, ferroviaire et touristique est assurée que l'AAATV-CVL peut prendre la décision de la commercialisation qui est alors annoncée et mise en vente auprès des membres, sympathisants et clients de notre Amicale.

Les risques financiers assumés par l'AAATV-CVL entre la mise en place du voyage et l'entrée effective des réservations est illustrée si l'on prend l'exemple du voyage du 21 juillet. Celui-ci revenait à un coût/train proche de 7000€ HT. (avec un seuil rentabilité défini autour de 110 voyageurs payants), auquel s'ajoutait un coût prestations parisiennes de 10000€ (pour 75 voyageurs payants). Dans le cas d'un train croisière de deux jours, le budget/train (hors prestations hôtelières et culturelles) est au minimum de 15000€ HT. lissé par un nombre-cible de 150 voyageurs.

C'est pourquoi, nos voyageurs sont sollicités de prendre leurs billets longtemps à l'avance : plus rapide est la souscription du voyage, moindre est le risque financier assumé par notre Amicale. **Avec la décision d'annoncer notre programme de circulation un an à l'avance, notre objectif est d'avoir votre retour anticipé sur l'attrait des voyages proposés** : vous nous faciliteriez grandement la planification et l'organisation de nos trains en nous faisant connaître à l'avance votre intention d'être avec nous sur telle ou telle circulation, puis en réservant le plus tôt possible.



L'Amicale a besoin de vous ! Rejoindre l'Amicale c'est participer à une équipe de bénévoles dynamiques pour s'impliquer dans une grande variété d'activités : organisation de trains spéciaux, travail en atelier, logistique et administration. Contactez-nous par courriel au : mail@141r840.com.

² Le fioul lourd coûte 600€/le m³, plus 800€ de frais de livraison ; le fioul léger 1€/litre.

La voiture CLUB 34 : une nouvelle pensionnaire à l'atelier !

(1^{ère} Partie)

En janvier 2017, le Directeur de la Région Centre de SNCF Mobilités a signé une convention pour la mise à disposition de l'AAATV Centre Val de Loire d'un nouveau véhicule : la voiture CLUB 34 portant le numéro d'immatriculation 61.87.89.70.008.4, arrivée dans notre atelier quelques semaines plus tôt.

La préservation de cette nouvelle voiture s'explique par l'intérêt qu'elle présente d'un point de vue historique, en cohérence avec notre projet associatif de constitution d'un authentique train des années 1950 à 1960 et de recherche d'un certain « Art du Voyage ». Son aménagement intérieur très particulier nous donne aussi l'opportunité de développer de nouveaux produits pour renforcer l'attrait de nos trains spéciaux car il est de plus en plus évident que le voyage en train « sec » ne sera pas suffisant dans l'avenir pour remplir nos circulations. Par conséquent, nous devons rechercher aussi une montée en gamme de nos produits et nous diversifier pour accueillir d'autres clientèles comme les comités d'entreprises ou les séminaires professionnels.

Une ancienne voiture restaurant Vru DEV

Dans les années 1960, la SNCF décide, en accord avec la CIWL (compagnie internationale des wagons-lits), de remplacer les célèbres voitures restaurants bleues mises en service dans l'entre-deux-guerres. Ces voitures sont étudiées par la DEV (division d'études des voitures) sur la base des châssis UIC, dotées de bogies Y 26 et aptes à 150 km/h, puis ultérieurement à 160 km/h.

Commandées pour 42 voitures à la *Compagnie Industrielle de Matériels de Transport* (CIMT) en Lorraine et 17 autres à *Brissonneau et Lotz* à Aytré, ces voitures sont livrées de 1966 à 1968. Confortables, elles sont dotées de 13 tables de 4 places, de la climatisation et de stores vénitiens entre les deux vitres.



En octobre 2015, l'AAATV-CVL avait incorporé une "voiture Club" SNCF dans la rame du Train Croisière des Viaducs ; ici, à Saint Chély d'Apcher.

Pour ces nouvelles voitures, la SNCF charge Louis Arzens de définir une livrée moins austère que la livrée bleue soulignée par deux bandes gris clair de la CIWL, qui jouissait pourtant d'un certain prestige auprès du public. Le bleu fait ainsi place au « rouge Capitole » et le gris des deux bandes devient blanc.

En 1969, 7 voitures sont engagées sur le réseau Est de la SNCF sur les relations Paris – Strasbourg, Paris – Luxembourg, Paris – Francfort et Paris – Bâle – Zürich (TEE *Arbalète* et TEE *Goethe*).

Sur le réseau Ouest, 4 voitures sont engagées sur les rapides *Goéland* et *Armor* entre Paris, Rennes et Brest et sur les rapides *Nantais* et *Maine-Océan* entre Paris et Nantes.

Sur le réseau Sud-Ouest, 10 voitures sont utilisées sur les liaisons Paris – Poitiers – Bordeaux – Hendaye avec les rapides *Sud Express*, *Drapeau*, *Étendard*, *Aunis* et, plus tard, *Puerta del Sol*. Quatre d'entre elles vont avoir une destinée particulière car elles vont être modifiées pour pouvoir rouler à 200 km/h et être incorporées à la rame du *Capitole*, le célèbre train rouge roulant entre Paris et Toulouse.

Enfin, 17 voitures sont dédiées au réseau Sud-Est pour les nombreux rapides de l'axe Paris –

Lyon – Marseille – Vintimille (*Aquilon, Le Train Bleu* et même les *Mistral* supplémentaires), les relations Paris – Chambéry (*Rome Express* puis *Palatino*), Paris – Annecy, Paris – Clermont-Ferrand (*Bourbonnais* puis *Arverne*) et Paris – Dijon – Dole (*Simplon Express*).

Notons également que 4 voitures furent affectées au réseau Nord dans la seconde moitié des années 1970 pour être utilisées sur l'axe Paris – Bruxelles.

Le tournant des années 1970

Après des expérimentations menées sur des trains d'agence au milieu des années '60, la SNCF décide de s'orienter vers de nouveaux modes de restauration ferroviaire nécessitant moins de personnels et donc moins coûteux.



En 1967—69, la SNCF commande 58 voitures « Gril-Express » qui seront construites par De Dietrich à Reichshoffen.

Désormais, avec la livraison des nouvelles voitures « Grill Express » et « Bar Corail », les plats seront préparés au sol et plus à bord... Par conséquent, les 59 vru DEV se retrouvent prématurément arrêtées à partir de 1976 !

À suivre...

Frédéric MUSSET

avec l'aide des recherches de Denis Gamard et de Michel Hélias

Nouvelle convention avec la Fondation du Patrimoine

Le 30 juin, l'AAATV-CVL a signé la nouvelle convention avec la Fondation du Patrimoine, pour le financement des travaux de grand entretien de la chaudière de notre locomotive 141r840.

Cet évènement était parrainé par Madame Marie-Agnès LINGUET, Maire de FLEURY, qui nous accueillait dans ses locaux et n'a pas oublié de rappeler l'attachement de la Ville au patrimoine ferroviaire et au chemin de fer qui sont l'histoire de cette commune développée autour du rail.



Signature de la convention en présence de Mme la Maire de Fleury les Aubrais, par M. Bernard Vella, Délégué régional de la Fondation du Patrimoine et Jérôme Ansel, Président de l'AAATV-CVL.

Les dons que vous effectuez via la Fondation ouvrent droit à une réduction d'impôt à hauteur de 66 ou 75%. Ils sont totalement affectés à l'entretien de notre matériel roulant.

Près de 20% du coût du projet a déjà été souscrit, mais c'est encore insuffisant... Pour vos dons : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/locomotive-a-vapeur-141r840-et-son-tender>